

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 05806

Numéro SIREN : 440 126 365


Nom ou dénomination : EXPERTISE COMPTABLE LELOUCH ASSUIED AUDITEURS ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 13/10/2022 sous le numéro de dépôt 47392

**SARL ECLA AUDITEURS ASSOCIES**

31 rue Victor Hugo  
92400 Courbevoie

Siret : 44012636500020

*Compte Comptable*  


**COMPTES ANNUELS**

**2021**

Période du 01/07/2020 au 30/06/2021

# COMPTES ANNUELS

2021

Période du 01/07/2020 au 30/06/2021

Comptes annuels

## Attestation d'Expert Comptable

### MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 01/07/2013, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SARL ECLA AUDITEURS ASSOCIES relatifs à l'exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 12 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	3 011 287
Chiffre d'affaires	2 788 134
<b>Résultat net comptable (Bénéfice)</b>	<b>33 387</b>

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Courbevoie

Le 30/09/2021



Frédéric LELOUCH  
Expert-comptable

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2021	Net 30/06/2020
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	32 122	7 512	24 610	
Fonds commercial (1)	550 143		550 143	550 143
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	467 894	378 766	89 127	96 522
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	831		831	
Autres immobilisations financières	16 270		16 270	16 270
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 067 260</b>	<b>386 279</b>	<b>680 981</b>	<b>662 936</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	1 228 410	37 093	1 191 317	1 266 068
Autres créances	83 305		83 305	85 609
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 049 683		1 049 683	1 038 175
Charges constatées d'avance (3)	6 000		6 000	12 000
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 367 398</b>	<b>37 093</b>	<b>2 330 305</b>	<b>2 401 851</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 434 658</b>	<b>423 371</b>	<b>3 011 287</b>	<b>3 064 787</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

## Bilan passif

	30/06/2021	30/06/2020
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	175 000	175 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	17 500	17 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	89 880	89 880
Report à nouveau	845 803	823 637
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>33 387</b>	<b>22 166</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 161 571</b>	<b>1 128 184</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	717 145	774 886
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 247	1 247
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	418 527	495 866
Dettes fiscales et sociales	584 488	555 172
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	22 208	20 289
Produits constatés d'avance	106 100	89 143
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>1 849 716</b>	<b>1 936 603</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 011 287</b>	<b>3 064 787</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	664 557	724 893
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 185 159	1 211 710
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

# COMPTES ANNUELS

2021

Période du 01/07/2020 au 30/06/2021

Annexe

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ECLA AUDITEURS ASSOCIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2021, dont le total est de 3 011 287 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 33 387 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2020 au 30/06/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/09/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

\* Concessions, logiciels et brevets :

Les logiciels sont amortis sur 12 mois.

\* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

\* Matériel de transport : 4 à 5 ans

\* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

\* Matériel informatique : 3 ans

\* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

## Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

## Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

### Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	550 143			550 143
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	890	31 232		32 122
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>551 033</b>	<b>31 232</b>		<b>582 265</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	124 788			124 788
- Matériel de transport	100 408			100 408
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	207 703	34 995		242 698
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>432 899</b>	<b>34 995</b>		<b>467 894</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	16 270	6 380	5 549	17 101
<b>Immobilisations financières</b>	<b>16 270</b>	<b>6 380</b>	<b>5 549</b>	<b>17 101</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 000 202</b>	<b>72 607</b>	<b>5 549</b>	<b>1 067 260</b>

## Immobilisations incorporelles

## Fonds commercial

	30/06/2021
Éléments achetés	550 143
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
<b>Total</b>	<b>550 143</b>

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	890	6 622		7 512
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>890</b>	<b>6 622</b>		<b>7 512</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	96 912	10 653		107 566
- Matériel de transport	68 259	13 242		81 501
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	171 205	18 495		189 700
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>336 376</b>	<b>42 390</b>		<b>378 766</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>337 266</b>	<b>49 012</b>		<b>386 279</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 334 816 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	831		831
Autres	16 270		16 270
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 228 410	1 228 410	
Autres	83 305	83 305	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 000	6 000	
<b>Total</b>	<b>1 334 816</b>	<b>1 317 715</b>	<b>17 101</b>
Prêts accordés en cours d'exercice	6 380		
Prêts récupérés en cours d'exercice	5 549		

#### Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	22 010
Charges sociales - produits à recev	429
<b>Total</b>	<b>22 440</b>

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 175 000,00 euros décomposé en 7 000 titres d'une valeur nominale de 25,00 euros.

### Dettes

### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 849 716 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	717 145	52 588	664 557	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	418 527	418 527		
Dettes fiscales et sociales	584 488	584 488		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	23 455	23 455		
Produits constatés d'avance	106 100	106 100		
<b>Total</b>	<b>1 849 716</b>	<b>1 185 159</b>	<b>664 557</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	57 741			
(**) Dont envers les associés	1 247			

## Notes sur le bilan

### Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	168 000
Dettes provis. pr congés à payer	120 005
13ème mois Salaires CAP	30 026
Charges sociales s/congés à payer	43 351
Charges sociales sur primes prov.	13 512
Taxe d'apprentissage CAP	8 925
Formation continue CAP	7 758
Taxe foncière CAP	1 670
T.V.T.S CAP	1 094
<b>Total</b>	<b>394 340</b>

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	6 000		
<b>Total</b>	<b>6 000</b>		

#### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	106 100		
<b>Total</b>	<b>106 100</b>		

## **ECLA AUDITEURS ASSOCIES**

Société À Responsabilité Limitée au capital de 175 000,00 €

Siège social : 31 rue Victor Hugo

92400 Courbevoie

440 126 365 RCS NANTERRE

### **PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** **ANNUELLE EN DATE DU 30 DECEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt-et-un, le trente décembre, à seize heures, les associés se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- |   |             |
|---|-------------|
| - la société FIDUCIAIRE FREDERIC LELOUCH, propriétaire de | 3 500 parts |
| - la société OLIVIER ASSUIED CONSEIL, propriétaire de     | 3 500 parts |

soit un total de 7 000 parts

sur les sept mille (7 000) parts composant le capital social.

Monsieur Olivier ASSUIED et Monsieur Frédéric LELOUCH, cogérants non associé assistent également à la réunion.

La société OLIVIER ASSUIED CONSEIL, représentée par Monsieur Olivier ASSUIED, préside la séance en qualité d'associée, présente et acceptant, possédant ou représentant le plus grand nombre de parts.

Elle constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30 juin 2021,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Elle déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen du rapport de gestion de la gérance sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2021,
- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes et affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2021,
- Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

Le président donne ensuite lecture des rapports de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, elle met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 30 juin 2021, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts qui s'élèvent à un montant global de 9 582 €.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

### **DEUXIEME RESOLUTION**

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2021, s'élevant à 33 387,38 €, de la manière suivante :

- Un résultat de.....	33 387.38 €
- Existence d'un montant correspondant au Report à Nouveau créateur de .....	845 803.22 €
- Une somme de .....	33 387.38 €
affectée en totalité au compte "Report à Nouveau".	
qui s'élèvera à.....	879 190.60 €

### **Rappel des dividendes antérieurement distribués**

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale approuve les conditions d'exécution des conventions antérieurement conclues entre la société FIDUCIAIRE FREDERIC LELOUCH et la société, telles qu'elles résultent du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés votants, la société FIDUCIAIRE FREDERIC LELOUCH s'étant abstenue et ses parts n'ayant pas été prises en compte dans le calcul de la majorité.**

### **SIXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale approuve les conditions d'exécution des conventions antérieurement conclues entre la société OLIVIER ASSUIED CONSEIL et la société, telles qu'elles résultent du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés votants, la société OLIVIER ASSUIED CONSEIL s'étant abstenue et ses parts n'ayant pas été prises en compte dans le calcul de la majorité.**

### **SEPTIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président de séance et les associés.

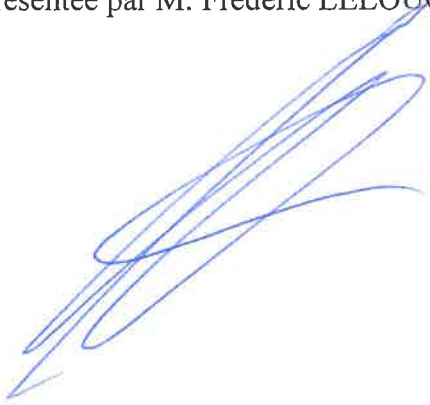
**Le Président :**

OLIVIER ASSUIED CONSEIL

Représentée par M. Olivier ASSUIED



**Les associés ou leurs représentants :**  
FIDUCIAIRE FREDERIC LELOUCH  
représentée par M. Frédéric LELOUCH

A large, stylized handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

OLIVIER ASSUIED CONSEIL  
représentée par M. Olivier ASSUIED

A smaller, more compact handwritten signature in blue ink, featuring a circular loop and a few sharp, angular strokes.